

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 14

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet des concours

Concours de projets pour la construction d'un collège à Chavornay

Ce concours vient de se juger; les résultats sont les suivants:

1^{er} prix: Fr. 12 000.—

R. Luscher et collab., Lausanne.

2^e prix: Fr. 7 500.—

MM. Audergon, Vionnet, Wintsch, Lausanne.

3^e prix: Fr. 5 000.—

MM. Bonomi et Kolecek, Lausanne.

4^e prix: Fr. 4 500.—

MM. Gilliéron et Bosson, Yverdon-les-Bains.

5^e prix: Fr. 4 000.—
Atelier Cube, Lausanne.

6^e prix: Fr. 3 000.—

MM. A. + F. Dolci, Yverdon-les-Bains.

Il y eut 16 inscriptions et 12 projets rendus.

L'exposition des projets a eu lieu du 25 juin au 3 juillet 1985 à la Grande salle du collège du Vernet.

Le jury était présidé par M. J. Kyburz, architecte.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce concours.

F. N.

Bibliographie

Une révélation: l'Archiguide Genève.

Ce guide publié par l'Interassar (Inter groupe des associations d'architectes de Genève) est le fruit de la collaboration de différents auteurs: architectes, historiens de l'art, artistes qui, pendant cinq ans, ont mené ensemble un travail intense.

De ces sensibilités diverses naît cet «Archiguide» original qui n'est ni un livre, ni un plan, mais un objet nouveau, inédit; il sera complété ultérieurement; il est périssable et renouvelable, à l'image de la ville, non finie et jamais finie.

Le sujet en est Genève, la ville et un peu la campagne, que nous découvrirons en suivant le fil tendu par les Transports publics

genevois. En effet, 9 feuillets au format A3 imprimés recto-verso, recouvrent chacun une ligne des transports publics; un dixième permet de déambuler dans la Vieille Ville; le onzième, d'un format double, baptisé «Au fil de l'eau», nous conduira le long des rives du petit lac et du Rhône, à pied, en «Mouette», ou plus prosaïquement par la route. Environ 500 objets pour 11 itinéraires axés sur 6 lignes de transports publics, 1 trajet à pied et la promenade en bateau, constituent le matériel très riche ainsi proposé.

Tous les âges de l'architecture se côtoient sur ces pages; gageons que pour beaucoup, les photos de G. Ducimetière seront une révélation. Genève n'est pas Florence, mais cependant, on ignore trop souvent qu'elle recèle, à défaut de grands monuments, grand nombre de constructions

riches de qualités esthétiques que l'on trouve sur son trajet quotidien. Vous les découvrirez avec l'aide de ces cartes dont vous suivrez aisément les chemins tracés de deux couleurs, d'une rue à l'autre, d'une photo à l'autre, éclairés par les textes clairs et concis des légendes.

Les trajets (en rouge) des TPG constituent une épine dorsale que l'on peut quitter pour suivre le réseau vert invitant le piéton à pénétrer dans certains quartiers pour une visite plus détaillée.

La position des illustrations rappelle certaines formes urbaines (les ronds-points, les squares, les ensembles).

Les photos sont disposées de part et d'autre des rues permettant à l'usager de découvrir les objets qu'elles illustrent dans une situation réelle.

Le but n'est pas d'établir un catalogue raisonné d'architecture, mais d'éditer un instrument à l'image de la ville, évolutif, non fini. On démolit, on reconstruit, on n'empaille pas, on ne fige pas. Donc, l'Archiguide sera tenu à jour.

Particulier, ce nouveau guide d'architecture l'est dans sa forme d'abord. Préparées par deux architectes, les promenades de l'Archiguide vous feront découvrir un patrimoine auquel les spécialistes reconnaissent des qualités évidentes, mais aussi un patrimoine auquel on ne s'intéresse que depuis quelques années.

Particulier dans son fond ensuite, parce que l'Archiguide a l'ambition d'offrir, en quelques feuillets, une partie de l'histoire architecturale de Genève, avec de nombreux détails sur les architectes qui l'ont façonnée. Ces informations n'auraient pas pu être publiées sans la compétence et l'expérience de spécialistes talentueux dont l'Interassar a voulu s'entourer et qui ont nom:

M. A. Brulhart, historien d'art; M^{me} E. Deuber-Pauli, historienne d'art; M. G. Ducimetière, artiste et photographe; M. J. Farago, architecte; M^{me} A. Ortis, architecte.

Nous rêvons à une série d'archiguides pour les principales villes de notre pays. Ce serait là un outil merveilleux pour les professionnels, les amateurs d'art, les touristes et les écoliers. Nous félicitons nos confrères genevois de l'effort qu'ils ont accompli: nous sommes convaincus qu'une fois de plus, ils ont fait œuvre de pionniers.

L'Archiguide peut être commandé au moyen de la formule ci-dessous; il est également disponible en librairie.

François Neyroud

Revue des revues

Aktuelle Wettbewerbs-Szene 2-85

Au sommaire de ce numéro:

- prix de la construction en bois Lignum 1984/85;
- école professionnelle commerciale du Chablais, Aigle;
- aménagement de quartier à Watt, Saint-Gall;
- foyer d'habitation à Herzogenbuchsee;
- immeuble Schützenmattstrasse 11, Bâle.

Le dernier article est du plus haut intérêt; il y eut 101 projets rendus! Parmi les propositions publiées, celles de Herzog et De Meuron, de Trix et Robert Haussmann, de Michael Adler et de Jacques Schader ont particulièrement retenu mon attention.

Le cahier s'ouvre sur le thème de la maison de l'artiste, de Andrea Mantegna à Max Bill, ensuite de la parution d'un ouvrage traitant de ce sujet aux Editions Waser à Zurich.

F. N.



Le soussigné commande

_____ exemplaires de l'Archiguide Genève

au prix de Fr. 25.—/ex. + frais de port

Nom, prénom: _____

Rue: _____

N° postal, lieu: _____

Tél.: _____

Signature: _____

Date: _____

INTERASSAR
Rue de Saint-Jean 98

1208 Genève

Actualité

Environnement

La présentation des travaux de recherche effectués par certains participants au 3^e cycle en protection de l'environnement s'est déroulée le mercredi 12 juin à l'EPFL.

Rappelons que le programme de ce 3^e cycle contient deux parties : la première d'une durée de sept mois comprend des cours, séminaires et travaux pratiques, la deuxième d'une durée de neuf mois est réservée à la recherche individuelle. Les étudiants ont présenté les résultats de leurs travaux.

Ces étudiants viennent d'horizons forts différents : ingénieurs EPF en génie civil, génie rural ou chimistes, licenciés en sciences naturelles, géologie ou biologie. Selon leur formation de base et leur intérêt, ils se sont orientés vers l'une des quatre options proposées par le programme, soit *l'écologie des polluants, la protection des sols, le génie biologique ou le génie sanitaire*.

Ils ont effectué une recherche sur un sujet de leur option ayant trait à des problèmes de protection de l'environnement. Une telle recherche de 3^e cycle comprend une étude bibliographique, des campagnes de mesures sur le terrain et en laboratoire, une partie de dépouillement et d'interprétation des résultats et enfin un travail de synthèse et de rédaction. Parmi les neuf travaux qui seront présentés durant cette journée, citons entre autres :

- la bioaccumulation des PCB chez la truite du Léman : état de contamination, approche expérimentale et application d'un modèle mathématique ;
- contamination des sols du Plateau vaudois par les métaux lourds ;
- déphosphatation des eaux usées à l'aide de bactéries spécifiques ;
- analyse multicritère appliquée à la protection de l'environnement : le problème de l'eutrophisation des lacs de Joux et de Sempach.

Congrès

Gestion de la qualité dans la construction

Bruxelles, 26-27 septembre 1985

Ce 4^e Congrès européen sur la gestion de la qualité dans la construction poursuit le même objectif que celui des trois colloques précédents qui se sont tenus en 1976 et 1979 à Madrid et en 1982 à Turin.

Les participants seront informés des progrès les plus récents réalisés dans le domaine de la qualité appliquée à la construction et ce, tant par les rapports présentés que par les contacts qu'ils pourront avoir avec des collègues de différents pays d'Europe.

Le but principal de ce congrès est d'aboutir à des recommandations pratiques et concrètes, offrant aux participants des possibilités nouvelles de progrès.

Quatre thèmes, couvrant l'ensemble des activités de la construction, seront développés au cours de ces deux journées (exposés et débats) :

1. La qualité et la définition des besoins ;
 2. La qualité et la conception ;
 3. La qualité et l'exécution ;
 4. La qualité et l'exploitation.
- Le congrès s'adresse à toutes les personnes dont l'activité s'exerce dans le domaine de la construction : architectes, ingénieurs, géomètres, auteurs de projets, chercheurs, entrepreneurs, fournisseurs et fabricants de matériaux, de composants et d'équipement, contrôleurs, assureurs, usagers, responsables de la gestion de bâtiments, etc.
- Langues officielles du congrès : français, anglais et néerlandais (interprétation simultanée).

Droit d'inscription

8000 FB y compris la documentation, la réception du 26 septembre 1985 et les pauses café.

Personnes accompagnantes : 3500 FB (visites des 26 et 27 septembre 1985 et réception).

Programme, renseignements et inscriptions : Secrétariat du congrès, CBQ-BCK, Congrès Qualité Construction, boîte postale 16, Schaerbeek 6, B 1040 Bruxelles (Belgique).

Les besoins d'information des utilisateurs de la DIRR¹

Bergisch Gladbach (RFA), 8-10 octobre 1985

Le système de la DIRR, relevant de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) tiendra une réunion plénière du 8 au 10 octobre prochains à l'Institut allemand de recherche routière, Brüderstrasse 53, à Bergisch Gladbach, en RFA. Au droit de participation n'est perçu.

Qu'est-ce que la DIRR ?

La DIRR est une base de données documentaires trilingue internationale (anglais, français et allemand). Elle peut être interrogée en ligne soit par l'intermédiaire de serveurs nationaux dans nombre de pays, soit, au niveau international, par le Service d'information rétrospective (IRS) de l'Agence spatiale européenne (ASE).

Une réunion plénière. Pour quoi ? Pour qui ?

Cette réunion de trois jours rassemblera les représentants des 38 instituts des 20 pays qui participent activement au système, ainsi que les organisations internationales associées. Les autres utilisateurs actuels et potentiels venant du monde entier sont invités à faire part de leur expérience et de leur besoin d'information.

¹ Documentation internationale de recherche routière

tions. Quinze communications, présentées par des experts invités, sont prévues. De plus, les participants auront la possibilité de distribuer toute note et contribution se rapportant au sujet traité. Les représentants des pays en développement seront particulièrement les bienvenus. Ils peuvent désormais accéder à la DIRR à des conditions préférentielles.

Information et programme : OCDE, Programme de recherche en matière de routes et de transport routier, rue André-Pascal 2, F-75775 Paris Cédex 16.

L'informatique du chef

Comment rentabiliser l'utilisation de l'informatique et de la bureautique dans l'entreprise

L'Institut suisse d'enseignement de l'informatique de gestion a développé un cycle complet de séminaires destinés aux dirigeants (ISEIG) de petites ou moyennes entreprises et aux cadres, ou chefs de département de grandes entreprises.

Un cycle de séminaires de 5 jours, donnés à raison d'un jour par semaine, démontre les avantages

que peut apporter l'informatique.

Le séminaire est extrêmement concentré et traite les cinq sujets suivants : Sensibilisation aux possibilités (et aux limites) de l'informatique et de la bureautique - Stratégie et planification de l'informatique et de la bureautique - Critères de choix d'un système informatique/bureautique - Mise en œuvre de l'informatique et de la bureautique dans l'entreprise - L'informatique personnelle du patron. Que peut apporter un ordinateur personnel ? Rappelons que l'ISEIG a été créé par la Confédération pour améliorer les connaissances en informatique des cadres des entreprises et administrations de notre pays.

L'institut est exploité par le Groupement romand de l'informatique (GRI) et plus de 80 étudiants ont déjà été formés dans des cours complets, évidemment plus importants que les séminaires destinés aux chefs d'entreprises.

Le premier séminaire a débuté le 9 mai 1985.

Renseignements : ISEIG, ch. de Beau-Rivage 11, 1006 Lausanne, tél. 021/27 3113.

Vie de la SIA

Prix SIA pour bâtiments économes en énergie

Report du délai de remise des documents

La transmission de communiqué informant dans nos colonnes de la création de ce prix¹ a subi un certain retard par rapport à la publication en Suisse alémanique. Afin de tenir compte de ce décalage, la SIA a reporté le délai de remise de la documentation au 1^{er} septembre 1985.

Rappelons que les formules de participation peuvent être demandées au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich ; tél. 021/2011570.

¹ Ingénieurs et architectes suisses n° 10 du 9 mai 1985, page B 54.

La pratique de l'architecture et le carcan administratif

Lors de l'assemblée des délégués de la SIA, le 7 juin dernier à Berne, M. Guy Collomb, relevant que les architectes se sentaient de plus en plus brimés dans l'exercice de leur profession par le foisonnement de la réglementation, a demandé au Comité central de la SIA de se pencher sur ce problème. A la demande du Groupe des architectes de la SVIA, qui a approuvé cette intervention, nous reproduisons ici le texte de M. Collomb. (Réd.)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le propos développé ici part de la constatation alarmante d'une

augmentation récente de la sévérité et des rigueurs de la réglementation qui régit notre pratique de l'architecture. Des cas de sèche remise à l'ordre sont parus récemment au grand jour et ils ont révélé que les dispositifs mis en place autrefois pour permettre à l'architecture de qualité de dépasser les barrières ordinaires de la législation ne fonctionnaient plus. L'immixtion des critères populaires et électoraux dans le jugement architectural, le fait de conférer à quiconque un droit de censure sur les formes et les matériaux, conduit à pourchasser ce qui n'entre pas dans les limites étroites de la banalité et à faire oublier au public tous les moyens dont dispose l'homme du métier pour résoudre les cas qui lui sont soumis.

Au gré des années on a accumulé dans les règlements communaux les mesures propres à décourager l'architecture comprise comme la recherche d'un art de bâtir qui dépasse les préoccupations de l'entrepreneur pour apporter le supplément de recherche et d'invention qui justifie l'existence de la profession d'architecte comme discipline distincte de celle de constructeur.

Historiquement, ce type de loi s'est développé à mesure que naissaient les exemples d'une architecture nouvelle. Chacun connaît le réflexe de répression qu'eurent les communes vaudoises après la construction de la Petite Maison de Le Corbusier à Corseaux et depuis ce temps le mouvement n'a fait que s'amplifier. Au catalogue des caractéristiques de l'architecture contemporaine ont répondu des articles de règlements très complets pour empêcher de pareils développements.

De cette sorte, la seule attitude qui soit aujourd'hui permise est